

United Nations Nations Unies

Postes : 2
Titre du poste : Officier de police, P-3
Entité : Section de la Gestion des Missions et de l'Appui
Lieu d'affectation : NEW YORK
Délai de dépôt des candidatures : 08/03/2024 - 07/06/2024
Avis de vacance de poste numéro : DPO/SEC2401P/P-3/06

Valeurs fondamentales de l'ONU : Intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Structure administrative et rattachement hiérarchique :

Ce poste relève de la Section de la gestion des missions et de l'appui, rattachée à la Division de la police, qui fait partie du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix). Le(la) titulaire relève directement du (de la) Chef(fe) de Section. La Division de la police a pour attributions générales de diriger efficacement les composantes Police des opérations de paix et des missions politiques spéciales, de renforcer les orientations stratégiques, la planification et la gestion des composantes Police des opérations de paix et de promouvoir une compréhension commune par toutes les parties prenantes des orientations futures des activités de police menées dans le cadre des opérations de paix. Des renseignements complémentaires sont accessibles à l'adresse <https://police.un.org/en> (en anglais).

Fonctions et responsabilités :

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le(la) titulaire s'acquitte des fonctions suivantes :

- Fournir des avis et un appui de fond à la Division de la police sur les questions de police relatives aux composantes Police des opérations de paix.
- Veiller à ce que les composantes Police s'acquittent des tâches qui leur ont été confiées ; conseiller et orienter les composantes Police dans leurs activités ; évaluer et examiner leurs progrès ; et s'acquitter de toutes les autres tâches nécessaires à la bonne administration et la bonne documentation des besoins des composantes Police en matière de personnel sur le terrain.
- Conseiller et orienter les missions de terrain sur les questions budgétaires ; jouer le rôle de coordonnateur(trice) principal(e) entre le quartier général et les composantes Police de terrain en ce qui concerne les questions d'administration et de coordination ;
- procéder à l'évaluation initiale relative à la préparation des plans opérationnels pour les composantes Police des opérations de paix ; donner des conseils sur les concepts des opérations de police ;
- participer à la planification des interventions d'urgence des composantes Police qui existent déjà, en phase de réduction ou en cours de création ; et préparer des documents de fond, des notes d'information et des fiches de discussion sur les questions de police ayant trait au maintien de la paix.
- Travailler en étroite collaboration avec ses homologues du Bureau des affaires militaires, les représentants des États Membres, les équipes opérationnelles intégrées et les autres services du Secrétariat et des organismes des Nations Unies.

Compétences :

Professionalisme : Compétence professionnelle et maîtrise avérées de la gestion des effectifs de police et de leur planification opérationnelle ; Connaissance des procédures et politiques administratives, budgétaires, financières ou en matière de ressources humaines ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; aptitude à effectuer en toute indépendance des travaux de recherche et d'analyse, à cerner les problèmes, à proposer diverses options et dégager des conclusions et des recommandations. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique femmes-hommes et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

Aptitude à planifier et organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Esprit d'équipe : Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

Qualifications exigées :

Formation : Un diplôme universitaire avancé dans le domaine de la justice pénale, du droit, des sciences politiques ou dans un domaine connexe est requis. Un diplôme universitaire de premier cycle, combiné à deux années supplémentaires d'expérience qualifiante dans la police, pourrait être accepté en remplacement du diplôme universitaire avancé. La graduation d'une académie de police ou d'une institution similaire de maintien de l'ordre est également requise.

Expérience :

Un minimum de cinq années d'expérience progressive et responsable au sein d'un service actif de police nationale, avec un grade actuel équivalent à au moins Inspecteur en Chef ou Commandant, et une spécialisation en planification policière, est requis. Une expérience dans une opération de maintien de la paix, au siège de l'ONU ou au sein d'une organisation internationale similaire est souhaitable. Les années d'expérience qualificatives sont calculées à partir de l'obtention du diplôme de l'académie de police nationale ou d'une institution similaire de maintien de l'ordre.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais écrit et oral est indispensable. La connaissance d'une deuxième langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, de préférence le français, serait un atout.

Méthode d'évaluation :

Il convient de noter qu'aux fins de l'évaluation des candidatures, les candidat(e)s pourront être invité(e)s à participer à des épreuves écrites d'évaluation des connaissances et, en fonction du résultat obtenu, à un entretien axé sur les compétences.

Avis particulier :

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les agents de police actuellement en service dans leur service national et ayant reçu l'autorisation de leurs autorités nationales pour postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

La nomination est limitée au service au sein du Département des opérations de maintien de la paix, sur des postes financés par le compte de soutien aux opérations de maintien de la paix nécessitant un service actif de police. Pendant leur mandat, les agents détachés ne peuvent pas être transférés ou réaffectés à d'autres postes au sein du DPO ou du Secrétariat de l'ONU. Il convient de noter que les candidats retenus se verront proposer une nomination à durée déterminée de deux ans qui, en fonction des performances et des besoins opérationnels, pourra être prolongée d'une troisième année, voire dans des circonstances exceptionnelles, d'une quatrième et dernière année.

Les agents de police en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sont pas éligibles pour postuler ou être nommés à un autre poste détaché à l'ONU tant qu'ils ne seront pas séparés d'au moins un an de leur dernier détachement au titre d'un contrat de l'ONU avec le Secrétariat de l'ONU. Par conséquent, la nomination de policiers en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sera pas prise en considération.

Les candidatures de femmes sont fortement encouragées.